

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
2 – 2023 / N° 5**

SEANCE du 4 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES : Contre : 2 Pour : 10 Abstention : 2
Date de la convocation : 27.03.2023

L'an deux mil vingt-trois et le quatre avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, VIALATTE Jacky, LASSAGNE Cécile, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel,

Absents excusés : REBOUL Grégory donne procuration à ULIN Nicolas
VIAL Anne-Claire donne procuration à ANDEOL Hervé
MANENT Corinne donne procuration à LASSAGNE Cécile

Objet : Appartement au-dessus de la mairie : Avenant n°1 au contrat de location

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de signer l'avenant n°1 avec Mme MERLE Amina locataire de l'appartement au-dessus de la mairie pour :

- Mettre à disposition de celle-ci la cave située en-dessous de la mairie d'une superficie totale de 30.80 m2.

Le Conseil Municipal,

A la majorité et après en avoir délibéré :

- **Accepte** la mise à disposition de la cave d'une surface totale de 30.80 m2.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1.
- **Dit** que les autres articles du contrat de location restent inchangés.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 06/04/2023

Le Maire
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 06/04/2023
Et de la réception en Préfecture le 06/04/2023

Le Maire